

ENTREPRISES EN DÉVELOPPEMENT

LA PÉPINIÈRE

Auray Quiberon Terre Atlantique

...et votre projet devient Entreprise

DOSSIER DE CANDIDATURE

Nom du projet : _____

Personne référente à contacter

Prénom et Nom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

HÉBERGEMENT DE 3 ANS

ACCOMPAGNEMENT

MISE EN RÉSEAU

ÉCOSYSTÈME PRIVILÉGIÉ



Avec la collaboration de la Chambre de Commerce et d'Industrie

COMMUNAUTÉ
**AURAY
QUIBERON**
TERRE~ATLANTIQUE

Le dossier de candidature proposé par la Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan vise à comprendre et à connaître le projet d'entreprise que vous portez dans l'optique de vérifier la compatibilité et la pertinence du projet avec la vocation de la Pépinière d'entreprises.

Ce dossier doit être complet, précis, clair et soigné.

Modalités de dépôt du dossier

Liste des documents à fournir :

- ▶ Lettre de candidature complétée et signée
- ▶ Curriculum vitae du (ou des) candidat(s)
- ▶ Photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité de l'entrepreneur, du gérant ou du président de la société
- ▶ Statuts de la société
- ▶ K-bis de moins de trois mois
- ▶ Dossier de candidature dûment rempli
- ▶ Tout document que vous jugerez utile à l'examen de votre dossier de candidature

Le dépôt des projets pourra se faire sous format électronique à l'adresse suivante :
accueil@atelier-des-entreprises.fr

ou par courrier à l'adresse suivante :
**Communauté de Communes
Auray Quiberon Terre Atlantique
Service Développement Économique
40, rue du Danemark - CS 70447
56404 Auray Cedex**

- ▶ Auray Quiberon Terre Atlantique s'engage à une totale confidentialité en ce qui concerne les informations et les renseignements que le candidat lui fournira. Chaque dossier est étudié et traité dès sa réception.

Pour toute information complémentaire :

Service Développement Économique

Tel : 02 22 76 03 62

Courriel : accueil@atelier-des-entreprises.fr

CONTENU DU DOSSIER

1 Présentation du candidat et de l'entreprise

Le candidat et l'équipe
Le projet / l'entreprise
Description de l'activité
Présentation du marché

2 Dossier Financier

Étude financière
Compte de résultat prévisionnel (3 ans)
Plan de financement (3 ans)

3 Motivations du candidat

4 Règlement de la candidature

LETTRE DE CANDIDATURE

Date

Auray Quiberon Terre Atlantique
Monsieur le Président
Espace Tertiaire Porte Océane
Rue de Danemark
56400 AURAY

Objet : Candidature – Atelier des Entreprises, pépinière

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous annoncer que je me porte candidat pour intégrer la pépinière d'entreprises dont les spécificités et modalités de fonctionnement m'ont préalablement été exposées.

Je souhaite pouvoir disposer d'un bureau représentant m² environ avec poste(s) de travail, à compter du

Vous trouverez ci-joint mon dossier complet de candidature pour présentation au Comité d'agrément.

Je souhaite intégrer la pépinière d'entreprises pour les raisons suivantes :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Restant à votre disposition pour toutes informations complémentaires, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.

Nom, Prénom,

Fonction

1 PRÉSENTATION DU CANDIDAT ET DE L'ENTREPRISE

LE CANDIDAT ET L'ÉQUIPE

Présentation du candidat

Nombre de porteurs de projet : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Date et lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone portable : _____

E-mail : _____

Situation professionnelle actuelle :

Chef d'entreprise

Salarié

Étudiant

Demandeur d'emploi

Autre : _____

Formations :

Spécifiques au projet : _____

Diplômes :

Date d'obtention	Libellé exact

Expérience professionnelle :

Année	Nom de l'entreprise	Poste occupé

LE PROJET / L'ENTREPRISE

Entreprise en création

Date de création envisagée : _____

Raison sociale / Nom du projet : _____

Forme juridique envisagée : _____

Capital et répartition envisagée : _____

Entreprise déjà créée (de moins de 3 ans)

Raison sociale : _____

Date et lieu d'immatriculation : _____

Forme juridique : _____

Capital : _____

Associés et répartition du capital : _____

Adresse du siège social : _____

Téléphone : _____

Fax : _____

Site internet (si existant) : _____

N° SIRET : _____

Code NAF : _____

Régime fiscal : _____

Régime social : _____

Présentation du Marché

À remplir dans la mesure du possible

Quel(s) marché(s) visé(s) ?

Exposez la nature du marché : le secteur, la clientèle (type, habitudes, motivations-clés...), la dimension géographique, la taille, l'évolution, la permanence, la solvabilité du marché...

Quel est l'environnement du marché ?

Réglementation et normes, informations stratégiques sur l'activité, informations spécifiques locales...

Quelle concurrence ? (directe et indirecte)

Quels sont vos avantages concurrentiels ?

Modes de distribution/commercialisation :

Présentation du Marché

À remplir dans la mesure du possible

Clientèle(s) cible(s) ?

Précisez ce que chaque type de clientèle représente dans le marché en % des ventes

Quelles sont vos prévisions de chiffre d'affaires et de résultats pour les 3 prochaines années ?

Avez-vous identifié vos prescripteurs ?

Quels seront vos fournisseurs/vos distributeurs ?

2 DOSSIER FINANCIER

L'analyse financière permet de tester la fiabilité financière de votre entreprise, à savoir sa capacité à respecter les grands équilibres en matière de croissance, rentabilité, liquidité, endettement et à satisfaire les objectifs de développement mais également à respecter ses futurs engagements vis-à-vis de la Pépinière d'Entreprises.

Chaque candidat sera tenu de fournir un compte de résultat, un plan de trésorerie et un plan de financement prévisionnel tels que définis ci-dessous :

1. Compte de résultat prévisionnel

Le compte de résultat traduit l'activité de l'entreprise. Il enregistre les flux, c'est-à-dire, les montants de biens, de services qui entrent ou sortent de l'entreprise pendant une période donnée.

2. Plan de trésorerie

L'un des principaux problèmes rencontrés par les entreprises en création ou en phase de développement est un manque de trésorerie. Il est donc important de prévoir mois par mois les recettes et les dépenses liées à l'activité afin de déterminer si l'entreprise a un déficit ou un excédent de trésorerie.

3. Plan de financement prévisionnel

Le plan de financement met en regard les besoins de l'entreprise en terme d'investissements et les sources de financement. Il doit être équilibré.

3 MOTIVATIONS DU CANDIDAT

Quelles sont vos principales motivations justifiant votre choix pour une structure comme la Pépinière d'entreprises ?

Pouvoir bénéficier :

- Des services d'accompagnement dans la mise en oeuvre de votre projet
- De services communs (accueil...)
- De matériels appropriés (bureaux, salle de réunion, internet,...)
- De la mise en relation avec d'autres entreprises de proximité
- De la mise en relation avec des experts/partenaires/parrains
- De la proximité du domicile
- De l'offre de services à proximité
- Autre : _____

- Bénéficier de coûts d'hébergement réduits
- Éviter l'isolement
- Bénéficier d'une certaine image de marque pour mon entreprise
- Autre : _____

De quelle superficie de bureau souhaiteriez-vous disposer ? _____ m² environ

Nombre de postes de travail à accueillir : _____

À quelle date souhaiteriez-vous intégrer la Pépinière d'entreprises ? _____

Je soussigné _____ déclare avoir pris connaissance du règlement de l'appel à candidature de la Pépinière d'entreprises et atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier.

Date : _____

Signature :

RÈGLEMENT DE LA CANDIDATURE INTÉGRATION DE LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

CONTEXTE ET ENJEUX

Auray Quiberon Terre Atlantique, dans le but de dynamiser l'entrepreneuriat et le tissu économique de son territoire, a créé la Pépinière d'entreprises avec le concours financier de l'Etat, de la région Bretagne et du département du Morbihan.

Afin d'accompagner un volet majeur de sa politique de développement économique locale, Auray Quiberon Terre Atlantique assure la mission de gestion, d'animation et de conseil favorisant, dans le cadre de la Pépinière d'entreprises, la création d'activités nouvelles et à terme d'emplois sur le territoire. Il s'agit d'un outil de développement économique local qui répond à trois missions indissociables : ► L'hébergement, le service et l'accompagnement.

OBJECTIFS

La Pépinière d'entreprises a pour mission de contribuer au développement économique et à l'aménagement du territoire, de favoriser le développement d'entreprises en offrant un lieu de vie et en fournissant des services et des locaux adaptés aux créateurs d'entreprise pendant les premières années d'activité. Sa conception et son aménagement ont été menés afin :

- d'offrir aux jeunes entreprises un équipement et des prestations de qualité,
- de rompre l'isolement des entrepreneurs,
- de réduire leurs charges au démarrage de leur activité,
- d'offrir un service adapté aux besoins des jeunes entreprises tant en terme d'hébergement qu'en services proposés dans le respect de leurs particularités.

L'objectif est véritablement d'aider et de renforcer les chances de succès des entreprises, de leur développement à leur insertion dans le tissu économique local. Auray Quiberon Terre Atlantique gère et anime la Pépinière d'entreprises, en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan, afin de favoriser entre les différentes entreprises hébergées, la création d'une véritable synergie et de développer des relations d'affaires.

CONDITIONS GÉNÉRALES

La Pépinière d'entreprises est une structure d'accueil, d'hébergement, d'accompagnement aux jeunes entreprises.

Dans le cadre de cette mission, elle a vocation à accueillir les jeunes entreprises de moins de 3 ans d'activité pour les aider et renforcer leurs chances de succès et de développement.

L'hébergement au sein de la structure ne pourra excéder trois années pour chaque occupant, permettant ainsi l'accueil de nouvelles entreprises et le respect de l'esprit de structure « d'accompagnement ».

Les entreprises seront sélectionnées par un comité d'agrément.

L'entreprise sans solution de sortie après la période de 3 ans, peut éventuellement être hébergée en formule hôtel d'entreprises pour une durée de deux ans maximum, bénéficiant ainsi de la même offre de services sans l'accompagnement individualisé, sous réserve d'une nouvelle convention d'occupation spécifique à l'hôtel d'entreprise.

LOCAUX MIS À DISPOSITION

Chaque entreprise hébergée aura un espace privatif à disposition avec un accès à des espaces communs (accueil, espace de convivialité, salle de réunion, terrasse...). Elle pourra également bénéficier de services tels que l'accès à Internet via la fibre optique, la mise à disposition d'une boîte aux lettres, d'une ligne téléphonique fixe et d'un photocopieur.

Les espaces privatifs seront équipés comme suit :

- un bureau
- un fauteuil
- une chaise « visiteur »
- un placard
- des stores aux ouvertures
- une ligne téléphonique fixe

Un état des lieux sera établi au moment de la mise à disposition de bénéficiaire par la remise des clés.

Un contrat de location, convenu pour une durée de 3 ans formalisera la mise à disposition du bureau.

PRIX

Le prix de la location est fixé selon le tableau suivant :

Années :	1	2	3	4	5
BUREAU T1 11m ² 1 à 2 postes	200€	210€	220€	275€	288€
BUREAU T2 17m ² 3 postes	250€	263€	275€	425€	446€
BUREAU T3 20 m ² 4 postes	300€	315€	330€	500€	525€

**Sans accompagnement individualisé*

Hôtel d'Entreprises*

Ce loyer comprend :

- ▶ la mise à disposition du bureau accessible 7j/7 et 24h/24 par un accès sécurisé (badge),
- ▶ l'accès aux espaces communs,
- ▶ les charges (électricité, accès Internet, l'eau, sécurisation du bâtiment et l'entretien des parties communes de la structure),
- ▶ le service d'accompagnement de la jeune entreprise.

LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT

L'hébergement au sein de la Pépinière permet à chaque entreprise de bénéficier d'un accompagnement et d'une offre de services adaptée à son projet.

Auray Quiberon Terre Atlantique permet au bénéficiaire d'identifier ses besoins et d'accéder aux compétences nécessaires à la conduite de son projet et l'aide à réaliser un plan d'affaires réaliste et pertinent. La Communauté de Communes veille également à apporter au créateur d'entreprise des informations utiles par le biais de réunions collectives et rendez-vous individuels avec ses partenaires afin de conduire son projet de manière optimum.

Auray Quiberon Terre Atlantique favorise l'insertion du créateur dans l'environnement économique en l'y faisant intervenir ou en valorisant son expérience ou en le mettant en relation avec ses partenaires.

De même, Auray Quiberon Terre Atlantique veille à proposer des réunions avec l'équipe d'accompagnement portant sur des sujets d'ordre technique (gestion, finance, fiscalité, marketing commercial).

CRITERES D'ELIGIBILITE

L'appel à candidature s'adresse :

- ▶ Aux entreprises de moins de trois ans d'activité
- ▶ Aux entreprises en règle vis-à-vis de leurs obligations fiscales et sociales

CRITERES DE SELECTION

Les entreprises candidates à l'hébergement au sein de la Pépinière seront sélectionnées selon les critères suivants :

- ▶ la création d'une entreprise,
- ▶ l'adéquation entre l'entrepreneur et son projet,
- ▶ la cohérence économique et financière du projet,
- ▶ la qualité du produit, process ou du service,
- ▶ la motivation du candidat,
- ▶ la création potentielle d'emploi,

CRITERES D'EXCLUSION

- ▶ Commerces de détail,
- ▶ professions libérales réglementées,
- ▶ filiales,
- ▶ associations,
- ▶ franchises.

du vivre ensemble

de la solidarité

du bien-être

de l'ouverture

de la proximité

du service

de la mobilité

de la créativité

de l'avenir

de l'ambition

Une nouvelle idée de l'entrepreneuriat

de l'enthousiasme

des déplacements

de l'environnement

de l'audace

de l'habitat

du développement

de la culture

de l'énergie

de la jeunesse

 Communauté de Communes AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE
Service Développement Économique
Porte Océane - 40, rue du Danemark - CS 70447 - 56404 AURAY Cedex

 02 22 76 03 60  developpement.economique@auray-quiberon.fr

www.auray-quiberon.fr